

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **AJOUT DE BOÎTES DE RÉCUPÉRATION POUR MASQUES JETABLES AUX ÉCOCENTRES**



**Granby, 26 janvier 2021** – Bien que le processus de recyclage soit toujours en phase de recherche et développement, la MRC de La Haute-Yamaska et la Corporation de gestion des matières résiduelles de la Haute-Yamaska (COGEMRHY) ont choisi d'ajouter des boîtes de récupération pour masques jetables aux écocentres à Granby et Waterloo.

C'est au terme d'une étude des différentes possibilités offertes sur le marché du recyclage que cette décision a été prise. « Parmi les options possibles, nous avons retenu celle qui semble la plus prometteuse et qui permet la meilleure traçabilité de la matière - c'est-à-dire, le suivi de la matière durant le processus de recyclage », explique M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

« S'il existe une possibilité de détourner les masques jetables de l'enfouissement, nous nous devons de tenter le coup. La MRC et la COGEMRHY désirent faire partie de la solution. Toutefois, nous suivrons la situation de près et, s'il n'y a pas de résultats concluants dans quelques mois, nous réévaluerons nos options », continue M. Sarrazin.

Les masques de procédure, les masques respirateurs et les masques à fenêtre à usage unique peuvent être apportés aux écocentres. Ils seront par la suite acheminés à l'entreprise magogoise MedSup.

### **MASQUES JETABLES ACCEPTÉS AUX ÉCOCENTRES**



• Masques de procédure



• Masque respirateur



• Masque à fenêtre

Aux écocentres, les masques doivent être déposés dans les boîtes de recyclage pêle-mêle. Il ne faut pas les mettre dans un sac en plastique. Ils doivent être exempts de traces de sang et de fluide biologique. Toute personne ayant reçu un diagnostic positif à la COVID-19 doit jeter ses masques aux ordures dans un sac scellé et ne doit en aucun cas les apporter aux écocentres.

Il est à noter que les écocentres reçoivent les masques en provenance du secteur résidentiel ainsi que les petites quantités émanant des industries, commerces et institutions (ICI) seulement.



Par ailleurs, les ICI générant de grandes quantités de masques jetables sont invités à mettre une solution de recyclage en place à même leurs installations. Pour les aider dans cette démarche, RECYC-QUÉBEC a publié le guide [Entreprises offrant des services de récupération de masques et d'équipements de protection individuelle.](#) L'équipe de la MRC demeure également disponible pour répondre à toute question. Il suffit de contacter la ligne Info-collectes au 450 378-9976, poste 2231.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
mpawliw@haute-yamaska.ca  
450 378-9976, poste 2239

